



# EURODOM

*L'Europe et les Départements français d'Outre-mer*

## INFORUP

Semaine du 23 au 27 juillet 2018

*En raison des congés estivaux, le prochain INFORUP sera daté du vendredi 7 septembre 2018.*

### **LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION EUROPÉENNE ET LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS S'ACCORDENT POUR DÉSAMORCER LES TENSIONS COMMERCIALES TRANSATLANTIQUES :**

Le Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, s'est rendu à Washington le 25 juillet, accompagné par la Commissaire en charge du Commerce, Cecilia Malström, afin de rencontrer le Président américain Donald Trump. Malgré le contexte de tensions commerciales entre les Etats-Unis et l'UE, MM. Juncker et Trump ont convenu d'améliorer les relations transatlantiques. Une déclaration conjointe prévoit que les deux parties négocieront l'élimination des droits de douane, des barrières non-tarifaires et des subventions sur les biens industriels, tout en s'efforçant de réduire les obstacles et d'accroître le commerce des services, des produits chimiques, du gaz naturel liquéfié, des produits pharmaceutiques, des produits médicaux et du soja. Néanmoins, selon un négociateur de la Commission, le plan américano-européen « ne sera pas un TTIP 2.0 » (les négociations de cet accord de libre-échange sont actuellement gelées), car ce nouvel accord exclurait trois domaines sensibles : l'accès au marché des produits agricoles (sauf le soja), les voitures, ainsi que les marchés publics. De son côté, le Ministre français de l'Economie, Bruno Le Maire, a rejeté, jeudi 26 juillet, la possibilité de négocier un accord commercial global UE/Etats-Unis, exigeant que l'agriculture reste « en dehors du champ de discussion » et assurant que « l'Europe ne transigera pas avec ses normes » sanitaires, alimentaires et environnementales. Par ailleurs, cet accord devrait permettre de régler la question des taxes américaines sur l'acier et l'aluminium et les mesures de rééquilibrage européennes, tandis que le Président Trump renoncerait à son idée d'imposer des droits de douane sur les importations d'automobiles. Qui plus est, les deux parties entendent travailler ensemble pour réformer l'Organisation mondiale du commerce (OMC),

notamment pour s'attaquer aux pratiques commerciales déloyales – en faisant indirectement référence à la Chine. Un groupe de travail conjoint, composé des conseillers de MM. Trump et Juncker, sera créé pour mettre en œuvre cette nouvelle relation américano-européenne. Le groupe aura 120 jours pour remettre un rapport, probablement fin novembre.

### **SELON UN ARRÊT DE LA CJUE, LE DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE EN MATIÈRE D'OGM S'APPLIQUE À CERTAINES TECHNIQUES DE MUTAGÉNÈSE :**

Dans le cadre d'un différend opposant un syndicat agricole et certaines associations françaises au gouvernement, la Cour de Justice de l'UE (CJUE) a été invitée, au titre d'une question préjudicielle, à préciser l'applicabilité de la directive OGM s'agissant de la technique dite de mutagénèse. En effet, la mutagénèse, qui provoque une modification du génome d'une espèce vivante, n'implique pas, à la différence de la transgénèse, l'insertion d'ADN étranger dans un organisme vivant. Certaines des techniques les plus récemment développées présenteraient selon les requérants des risques pour la santé et l'environnement. Ces derniers ont donc demandé l'annulation d'une disposition nationale qui exempte les organismes obtenus par mutagénèse des obligations imposées aux OGM. La Cour, qui n'a pas entièrement suivi l'avis de l'Avocat général, a donné raison aux requérants en considérant que certains OGM obtenus par mutagenèse sont soumis aux obligations de la directive car les risques liés à ces nouvelles techniques, même si elles sont distinctes des techniques de transgenèse, aboutissent à des résultats équivalents et doivent être soumis au principe de précaution. Alors que les défenseurs de l'environnement saluent cet arrêt, l'industrie européenne des biotechnologies juge que l'Europe est en train de se priver des « bénéfiques significatifs » de l'innovation et du génie génétique qui ont un potentiel important pour le progrès, la création d'emplois et la croissance.

### **ACCORDS COMMERCIAUX - PREMIER ROUND DE NÉGOCIATIONS ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE ; LES POURPARLERS AVEC LE MERCOSUR N'AVANCENT TOUJOURS PAS :**

Les négociations entre la Nouvelle-Zélande et l'Union européenne ont officiellement débuté : le premier cycle de négociations s'est tenu du 16 au 20 juillet à Bruxelles. Tous les chapitres devant être couverts par cet accord ont été abordés. La prochaine session de pourparlers se tiendra à l'automne en Nouvelle-Zélande. La publication d'un premier rapport de progrès et d'une série de textes de négociations de l'UE est attendue sous une dizaine de jours. En ce qui concerne l'avancée des négociations entre l'Union européenne et le MERCOSUR, aucune nouvelle avancée n'a été signalée par la Commission malgré la rencontre entre la Commissaire européenne au commerce Cécilia Malmström et les ministres du MERCOSUR les 18 et 19 juillet derniers. Les deux parties sont cependant toujours confiantes quant à la signature d'un accord de principe avant les élections générales brésiliennes en octobre prochain.

## **19 DÉPUTÉS EUROPÉENS DEMANDENT À PHIL HOGAN DE METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE RÉGULATION DU MARCHÉ DU SUCRE :**

Dix-neufs eurodéputés ont adressé un courrier vendredi 20 juillet à Phil Hogan, Commissaire européen à l'agriculture, pour demander l'activation immédiate de l'aide au stockage privé pour le sucre. Pour mémoire, cette aide constitue une mesure de soutien spécifique de l'UE pour le secteur sucrier. La Commission européenne peut accorder cette aide afin de maintenir une certaine quantité de sucre hors du marché, pendant une période donnée, en cas de perturbation grave du marché. Elle peut être accordée en tenant compte des prix du marché, des prix minimums, des coûts et des marges. Pour ces députés, la fin des quotas sucriers ont entraîné une « grave crise de marché », et demandent une mesure qui pourra « rééquilibrer le marché européen du sucre en évaluant la possibilité de réactiver un fonds de restructuration afin d'adapter en permanence la production européenne aux besoins du marché ». Lors du Conseil 'Agriculture' du 18 juin à Luxembourg, Phil Hogan s'était dit conscient de la situation sur les marchés du sucre et des inquiétudes du secteur, mais n'a pas estimé, près d'un an après la fin des quotas sucriers, qu'il était nécessaire de mettre en place un tel mécanisme.

## AGENDA DE LA SEMAINE DU 30 JUILLET AU 03 AOUT 2018

	<b>PARLEMENT EUROPEEN</b>	<b>COMMISSION EUROPEENNE</b>	<b>AUTRES ORGANES EUROPEENS</b>	<b>AUTRES ÉVÉNEMENTS</b>
<b>Lundi</b> <b>30/07</b>				
<b>Mardi</b> <b>31/07</b>				
<b>Mercredi</b> <b>01/08</b>				
<b>Jeudi</b> <b>02/08</b>				
<b>Vendredi</b> <b>03/08</b>				